

ASSOCIATION
DES MAIRES DE FRANCE
ET DES PRÉSIDENTS
D'INTERCOMMUNALITÉ

Auditorium
41, quai d'Orsay
75007 Paris



LES RENCONTRES DE L'AMF

INVITATION - PROGRAMME

ACCÈS

Méto : Lignes 8 et 13 – Station Invalides
Ligne 12 – Station Assemblée nationale
Bus : Lignes 28, 63 et 83 – Arrêt Pont des Invalides
RER : Ligne C – Station Invalides

Inscription gratuite et obligatoire, enregistrée dans la limite des places disponibles par courriel auprès de : dasoces@amf.asso.fr

En partenariat presse avec **Maires de France**

Demain, quelles politiques de l'emploi dans les territoires ?

Mercredi 16 novembre 2016

10h - 17h
Auditorium de l'AMF





Demain, quelles politiques de l'emploi dans les territoires ?

Face au chômage élevé et à la précarisation des citoyens les plus fragiles, les maires et les présidents d'intercommunalité s'impliquent toujours plus fortement en matière d'emploi, que ce soit comme employeur ou comme « moteur » des politiques locales. Ainsi, ils ont développé, depuis une trentaine d'années, de multiples outils territoriaux pour accompagner et soutenir les politiques de l'emploi dans les territoires. L'instauration du nouveau service public de l'emploi et la répartition des compétences telle qu'elle a été instaurée par la loi NOTRe modifient en profondeur les champs d'intervention des acteurs de l'emploi, interrogent la pérennité des outils territoriaux mis en place et soulignent la nécessaire coordination des dispositifs et des actions.

Par ailleurs, les élus locaux font preuve d'une préoccupation particulière à l'égard des jeunes dont l'insertion sociale et professionnelle s'avère très difficile, notamment dans les départements et collectivités d'Outre-mer.

Débats co-animés par :

- Marie-Claude Jarrot, maire de Montceau-les-Mines (71)
- Wilfried Schwartz, maire de La Riche (37)

10h - 12h45 LES ACTEURS AU SERVICE DE L'EMPLOI DANS LES TERRITOIRES

Les réformes récentes – loi NOTRe ou loi Travail – modifient le paysage institutionnel dans lequel subsiste un foisonnement d'initiatives relevant d'une pluralité d'acteurs, qu'il s'agisse de l'État, de Pôle Emploi, des régions ou du bloc communal. Cette table ronde vise à clarifier les interventions respectives des différents acteurs, à analyser l'efficacité des outils et dispositifs existants et à envisager de nouvelles modalités de partenariat avec Pôle Emploi.

Quelles sont les nouvelles capacités d'action des régions et de l'État en matière d'emploi et de formation ? Quel est l'impact du projet de loi Travail dans les territoires ?

Quel est le nouveau plan stratégique de Pôle Emploi pour la période 2015-2020

et quelles répercussions dans les territoires ? Quelles sont les actions développées par les communes et les intercommunalités en faveur de l'emploi et de l'insertion par l'activité économique ? Quels partenariats avec les entreprises de taille intermédiaire ?

Avec la participation attendue de **Philippe Richert** (ou son représentant), président de Régions de France, **Jean Basseres**, directeur général de Pôle Emploi, **Carine Chevrier-Fatome**, déléguée générale à la DGEFP, **Thibault Guilluy**, directeur général de l'Association pour la réinsertion économique et sociale (ARES), un représentant du Mouvement des entreprises de taille intermédiaire, et des témoignages de représentants de collectivités ayant mis en œuvre des dispositifs innovants (Maison de service au public, aide aux demandeurs d'emploi...).

DÉJEUNER LIBRE

14h – 16h30 L'INSERTION DES JEUNES DANS L'EMPLOI

Depuis de nombreuses années, les jeunes font face à des difficultés d'insertion, tant au regard de leur formation que de leur accès à l'emploi. Plusieurs dispositifs ont vu le jour pour permettre leur intégration dans la société, principalement portés par les missions locales ou par une implication directe des communes et des intercommunalités : garantie jeune ; emplois d'avenir ; service civique, "accompagnement intensif des jeunes" porté par Pôle emploi...

Quelles sont les difficultés rencontrées par les acteurs, notamment les missions locales ou les collectivités territoriales, sur ces dispositifs ? Les formations proposées aux jeunes sont-elles en adéquation avec les besoins locaux ? Quelle complémentarité entre toutes les initiatives portées par les acteurs des politiques de l'emploi ?

Avec la participation pressentie de Myriam El Khomri, ministre du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social (sous réserve), **Philippe Richert** (ou son représentant), président de Régions de France, **Yannick Blanc** (ou son représentant), président de l'Agence du service civique, **Jean-Patrick Gille** (ou son représentant), président de l'Union nationale des missions locales, **Jean Basseres** directeur général de Pôle Emploi et des témoignages de représentants de communes et intercommunalités ayant mis en œuvre des contrats en direction des jeunes ou employant des jeunes dans un dispositif (service civique, emploi d'avenir, CUI-CAE...)

16h30 – 16h45 Clôture par **André Laignel**, premier vice-président délégué de l'AMF

16h45 – 17h Signature de l'accord cadre national AMF – Pôle Emploi